

BUDGET PARTICIPATIF

Focus sur le premier budget participatif mené par la commune

PARADE DE NOËL

Toutes les infos sur la parade de Noël organisée par le Conseil Municipal des Enfants

CONFÉRENCE

La place et usages des écrans Jeudi 17 novembre à 20 h Salle de l'Aqueduc

Directeur de la publication : Jacky DROUET - Rédactrice en chef : Sophie MOREAU - Conception et mise en page : Bénédicte FLOURIOT, Chaumes-en-Retz – Impression en 3700 exemplaires sur papier 100 % recyclé : Imprimerie Nouvelle, Pornic - Couverture : inauguration du pumptrack dans le parc de la Blanche.

Informations municipales nº 11 // novembre 2022

VIE CITOYENNE, COMMUNICATION

Après de nombreuses et différentes crises ces derniers mois, ces dernières années, nous voici à nouveau confrontés à des difficultés majeures.

L'été passé nous a montré combien nous étions fragiles et démunis face à la force de la nature, et combien nos ressources en eau étaient un bien commun inestimable. Cette eau si vitale pour la nature et les hommes ne doit pas systématiquement partir dans un réseau d'eaux pluviales. Elle doit être gérée au plus proche, à l'échelle de la parcelle, à l'échelle d'un projet immobilier. Nous devrons nous adapter collectivement. D'ailleurs, la commune n'a pas attendu l'épisode caniculaire de cet été pour agir. En début d'année,



la commune a acquis plus de 3 hectares de zones humides et boisées qui créent un îlot naturel de fraîcheur en été et qui permet de stocker l'eau lors de fortes pluies, protégeant ainsi les habitations situées en aval.

L'hiver qui arrive nous rappelle quant à lui que nos besoins en énergie doivent être non seulement raisonnés, mais peut-être aussi repensés, tant pour notre confort, notre pouvoir d'achat, que pour préserver – pour ne pas dire sauver – notre planète.

Encore une fois, mon côté optimiste me pousse avec force à voir dans ces difficultés des opportunités et des sources d'inspiration pour agir. Agir pour notre commune, et pour l'intérêt général.

Nous avons commencé par adhérer au groupement de commande proposé par le Sydela (syndicat gérant l'énergie) pour l'achat de gaz et d'électricité. Ceci nous permet de ne pas faire exploser la facture énergétique, malgré une hausse prévisible en 2023 de 78 % de certains coûts de l'énergie impactant considérablement la commune.

Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, nous avons modifié les horaires d'éclairage public, en allongeant la période « estivale » durant laquelle cet éclairage est diminué le plus longtemps possible. Nous allumons plus tard et éteignons plus tôt durant la période hivernale. Nous allons également repenser la façon d'illuminer la ville pour les fêtes de fin d'année. Les centres-bourgs seront privilégiés.

Nous avons également engagé les premières réflexions en matière de rénovation énergétique de certains bâtiments, en nous intéressant à des pistes telles que le photovoltaïque ou les pompes à chaleur, mais aussi en changeant des fenêtres ou par l'isolation. Cela a pour objectif de rationaliser la consommation des bâtiments publics et limiter les coûts engendrés.

Ces réflexions passent également par d'autres types d'initiatives plus originales : nous avons autorisé un collectif citoyen, COWATT, à exploiter la toiture de la salle raquette pour produire de l'électricité verte qui sera réinjectée directement sur le réseau. Je vous invite à rejoindre ce collectif afin de participer à ce beau projet participatif.

Ce type d'initiatives nous oriente vers de nouvelles réflexions, autour de partenariats collectivité/associations/particuliers. J'espère pouvoir rapidement vous parler plus en détail de cette thématique qui me tient particulièrement à cœur.

Par ailleurs, j'ai spécifiquement exigé que tous les services municipaux montrent l'exemple en diminuant leur consommation et celle des bâtiments pendant la période hivernale, dont le chauffage ne devra pas excéder 19 degrés.

Parallèlement, vous avez pu voir que la construction des ombrières photovoltaïques est finie au stade de la Pacauderie. Un permis déposé pour un projet similaire a été validé route de Rouans.

Continuons d'avancer ensemble! Je compte sur la participation et la créativité de tous! À ce propos, comme je m'y étais engagé, je vous annonce le lancement du budget participatif; à vos idées!

Je profite également de cet édito pour vous annoncer que j'aurai, enfin, le plaisir de vous retrouver le 14 janvier prochain pour vous présenter mes vœux à 10 h 30 à la salle Ellipse.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro.

Jacky Drouet, maire.

DON DU SANG: COLLECTES NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2022-JANVIER 2023 SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Lundi 28/11: Chauvé, salle des sports, de 16h à 19h 30.

Lundi 12/12: Sainte-Pazanne, salle Escale, de 15 h 30 à 19 h 30.

Mardi 13/12: Saint-Michel-Chef-Chef, complexe sportif Viauderie, de 16h à 19h 30.

Vendredi 23/12: Pornic, complexe sportif du Val Saint-Martin, de 16h à 19h 30.

Lundi 09/01: Villeneuve-en-Retz, salle polyvalente de Bourgneuf-en-Retz, de 16h à 19h 30.

Jeudi 12/01: Rouans, salle des loisirs, de 16h à 19h 30.

Lundi 23/01: Chaumes-en-Retz, complexe des Chaumes (secteur Arthon), de 16h à 19h 30.

Facilitez-vous la vie, prenez rendez-vous: https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/.



LE SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION EST EN PLACE

Comme annoncé en début d'année par la municipalité, la vidéoprotection se met en place pour la sécurité de toutes et tous. Le système complet devrait être opérationnel à compter du 1er janvier 2023.

La vidéoprotection a pour but de fournir des images a posteriori aux forces de l'ordre afin de compléter les plaintes (cambriolages, dégradations, agressions...) et identifier les auteurs.



Quelle différence entre la vidéoprotection et la vidéosurveillance ?

Un système de vidéosurveillance implique, une utilisation en temps réel par un opérateur. Ce dernier a la possibilité de prendre la main sur une caméra en particulier afin de dresser un éventuel procès-verbal ou effectuer une recherche. Ce système est surtout déployé dans les métropoles.

Dans le cadre du système de vidéoprotection choisi par la commune, aucun acteur humain n'est voué à la surveillance continue et quotidienne du domaine public afin de repérer d'éventuelles infractions ou délits. Le système mis en place sur la commune est un simple système d'enregistrement.

Les obligations légales

L'accès au système d'enregistrement de la commune est limité à un nombre de personnes dûment habilitées par la préfecture de Loire-Atlantique.

Toutes les caméras filment exclusivement le domaine public.

Informations légales

Conformément à la législation en vigueur, des panneaux d'information ont été disposés à l'entrée des trois centres bourgs.

Pour toute question ou demande d'informations, contactez la police municipale au 02 72 45 01 25.

RETOUR SUR L'INAUGURATION DU PUMPTRACK

C'est officiel : le pumptrack a accueilli ses premiers sportifs depuis la fin du mois de septembre! Cet équipement de qualité réalisé conjointement par les entreprises Boton Gouy et Hurricane Parks fait le bonheur des Calmétiens utilisateurs de BMX, vélos, trottinettes, skateboards, rollers...

Le samedi 15 octobre dernier et accompagné par le Conseil Municipal des Enfants, le maire, Jacky Drouet, a procédé à la découpe symbolique du ruban tricolore afin d'inaugurer

officiellement la piste calmétienne.



Pour clôturer cette matinée, le public a ensuite eu droit à une démonstration de BMX réalisée par Jason Verger, un jeune Calmétien champion régional.

Pour rappel, le port du casque est obligatoire pour les enfants comme pour les adultes lorsque l'on accède à la piste. Le port de protections complémentaires (genouillères, gants...) est également plus que conseillé afin d'éviter les blessures.



BUDGET PARTICIPATIF

avec VOUS et pour VOUS!

UN PROJET VOUS TIENT À COEUR ?
PROPOSEZ-LE!

8 NOVEMBRE > 13 DÉCEMBRE

jeparticipe.chaumesenretz.fr



LANCEMENT DU BUDGET PARTICIPATIF

La commune de Chaumes-en-Retz vous informe du lancement de sa première campagne de budget participatif! Du **8 novembre au 13 décembre prochain**, les Calmétiens sont appelés à déposer leurs projets sur une plateforme numérique dédiée ainsi que *via* des formulaires papiers disponibles en mairie. Focus sur ce projet citoyen qui a pour objectif d'encourager la démocratie participative...

100 000 € dédiés aux projets citoyens

Concrètement, ce sont **100 000** € qui vont être inscrits au budget sur l'ensemble du mandat municipal. Cette somme va être investie à la réalisation de projets proposés par les Calmétiens. C'est une façon de faire avec vous et surtout, pour vous.

Culture, sport, cadre de vie, environnement, aménagement de l'espace public : tous les projets qui concernent les domaines de compétences de la commune sont les bienvenus. Une attention particulière sera formulée pour les projets contribuant à améliorer le cadre de vie dans un esprit de développement durable et solidaire.

Pour être recevables, les projets doivent respecter certains critères, à savoir :

- être situé sur la commune et servir l'intérêt général;
- s'inscrire dans une enveloppe maximale de **20 000 €** (afin de favoriser l'émergence de plusieurs projets);
- ne pas être à vocation commerciale;
- représenter une dépense d'investissement (et non de fonctionnement);
- être compatible avec la politique publique menée par la commune.

Le règlement complet du budget participatif est disponible dans les mairies ainsi que sur la plateforme dédiée www.jeparticipe.chaumesenretz.fr.

Qui peut participer?

La commune a souhaité associer les Calmétiens le plus largement possible. Ainsi, tous les citoyens domiciliés sur la commune, âgés de 12 ans et plus, peuvent participer.

Les projets peuvent être proposés à titre individuel mais également à titre collectif. Par exemple, un groupement d'habitants peut se réunir et proposer un projet commun.

Un budget participatif en 4 étapes

Le budget participatif s'organise en 4 étapes clés. La première sera celle du dépôt de projets du 8 novembre au 13 décembre 2022.

Dès la date limite de réception des projets passée, le Conseil des citoyens et la commission Communication et vie citoyenne étudierons la recevabilité et la faisabilité des divers projets proposés.

Ensuite, du 16 janvier 2023 au 16 février 2023, la commune organisera une phase de vote durant laquelle les Calmétiens âgés de 12 ans et plus pourront voter pour leur projet favori.

Cinq projets seront lauréats et réalisés dans le courant de l'année 2023.

LE CALENDRIER DU BUDGET PARTICIPATIF



NOUS SÉLECTIONNONS VOUS DÉCIDEZ ENSEMBLE, NOUS RÉALISONS VOUS PROPOSEZ du 8 NOVEMBRE 2022 **du 14 DÉCEMBRE 2022 du 16 JANVIER 2023** courant de **au 13 DÉCEMBRE 2022 au 13 JANVIER 2023** au **16 FÉVRIER 2023** l'année 2023 **PHASE DE DÉPÔT** PHASE DE VOTE RÉALISATION **ÉTUDE DES PROJETS** La Ville de Chaumes-en-Retz Le Conseil des Citoyens Les projets plébiscités par Les calmétiens proposent un projet individuel ou collectif, et les élus annonce les projets éligibles la population sont annoncés. et les soumet au vote au format papier dans recensent les Leur réalisation est lancée. les mairies propositions et étudient de la population, ou sur Internet la faisabilité des en mairie ou sur Internet différents projets ieparticipe.chaumesenretz.fr jeparticipe.chaumesenretz.fr

UN CONCOURS DES JARDINS FLEURIS COLLABORATIF



Le 10 septembre dernier s'est tenue la remise des prix du concours des jardins fleuris à la résidence Saint-Joseph de Chaumes-en-Retz.

Cette deuxième édition de concours fleuri organisé par l'accueil de jour de la résidence Saint-Joseph, en collaboration avec la mairie et le centre de loisirs Le Tourniquet, a réuni au printemps 14 membres de jury, tous aussi motivés et attentifs.

Ce jury, composé de personnes accueillies, d'enfants du centre de loisirs et d'élues, a eu le plaisir de visiter les 20 jardins des participants au concours, presque moitié plus que l'an dernier.

La municipalité a offert les lots des trois lauréats, et des dons de parte-

naires en lien avec la confection et l'entretien de jardins ont permis à tous les participants de recevoir un lot. Les 3 plus beaux jardins ont été récompensés : le premier prix a été décerné à M^{me} Marianne Héry, le deuxième à M^{me} Marylène Rondineau et le troisième à M^{me} Christine Épervier.

Nous remercions les animatrices et les personnes bénéficiaires de l'accueil de jour pour leur travail minutieux de conception de porte-clefs et la réalisation de diplômes qui ont permis de mettre à l'honneur le travail de chacun.

N'hésitez pas à vous inscrire l'année prochaine.

Isabelle Corrot (animatrice Accueil de jour) Virginie Rothais (adjointe aux affaires sociales)

UN ESPACE SANTÉ SENIORS ET PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Depuis un an, la commission des Affaires Sociales et le Conseil des Sages réfléchissent à l'aménagement d'un espace santé pour les seniors dans le parc près du presbytère sur le secteur d'Arthon en Retz. Le projet « physio-parc » a bénéficié d'une collaboration étroite avec la résidence Saint-Joseph pour faire un choix d'équipements adaptés aux personnes à mobilité réduite et/ou atteintes de troubles cognitifs. Des professionnels

en ergonomie et en kinésithérapie ont également apporté leurs conseils.

Après diverses démarches auprès de prestataires spécialisés dans ce type d'équipement, Design Aires et Com a obtenu le marché. En coopération avec un paysagiste, cet espace thérapeutique de santé sera réalisé au cours des mois d'octobre et novembre 2022. Les Calmétiens et Calmétiennes pourront profiter de 11 agrès pour garder la forme physique dans une surface arborée et paisible à partir de fin novembre.



MISSION LOCALE DU PAYS DE RETZ



Mission Locale du Pays de Retz 4 Rue Alexandre Riou, 44270 Machecoul-Saint-Même 02 40 02 38 45 - www.mlpaysretz.com Suivez-nous sur (f) (iii)

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous serez accueilli, informé, orienté et aidé dans toutes vos démarches professionnelles et sociales. La Mission Locale du Pays de Retz vous apporte des solutions concrètes à vos questions d'emploi, de formation, mais aussi sur le transport, le logement, la santé ou la citoyenneté.

Nouveau : le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) est un accompagnement personnalisé en fonction du profil du jeune. Tous les jeunes de moins de 26 ans qui ne sont pas en formation ou en emploi (ou en emploi moins de 15 h/semaine) peuvent bénéficier de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine pour découvrir un métier, se former, trouver un apprentissage ou un emploi. Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois en fonction de l'âge et sous condition de revenus, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activités faites, est possible.

Besoin d'informations? 02 40 02 38 45 – www.mlpaysretz.com Chaumes-en-Retz – Chrystophe PAGEAU – 06 74 47 82 74 – chrystophe. pageau@mlpaysretz.com

RETZ'CAP RETRAITE: UN BUREAU D'ÉTUDES DANS LE DOMAINE **DES RETRAITES OBLIGATOIRES**

Gaëlle Plissonneau, une experte en retraite, vous accompagne et vous conseille dans votre projet de fin de carrière professionnelle car il n'est jamais trop tard pour penser à sa retraite. Le mot d'ordre pour passer sereinement cette étape est ANTICIPER. Un diagnostic de 15 à 30 minutes est OFFERT, diagnostic durant leguel une analyse de votre carrière sera effectuée.

- À quel âge vais-je pouvoir partir à la retraite?
- Mon relevé de carrière est-il complet ?
- Combien de trimestres me manque-t-il pour partir avec une retraite pleine?
- Est-il rentable de racheter des trimestres?
- Ouel sera le montant de ma retraite?
- Aurai-je la possibilité de faire du cumul emploi-retraite?
- À quelle date dois-je commencer à faire mes démarches auprès des caisses?

Public concerné : salariés - chefs d'entreprise – artisans – commerçants – professions libérales.

Contact: 06 80 82 24 86 - contact@retzcap-retraite.fr – www.retz-cap-retraite.fr.

SOINS NON PROGRAMMÉS

Une réponse aux difficultés d'accès à une consultation médicale pour des soins non programmés s'organise, sur le territoire de l'Agglo Pornic Pays de Retz et de la Communauté de communes Sud Estuaire.

La CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), qui regroupe plus de 200 professionnels de santé du pays de Retz, a mis en place depuis l'été un dispositif pour les « soins non programmés ».

Ce dispositif a été mis en place sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz, sur la Communauté de communes Sud Estuaire, et sur la commune de Saint-Mars-de-Coutais.

Qui?

Ce dispositif s'adresse aux personnes n'ayant pas de médecin traitant ou à des personnes qui ne parviendraient pas à avoir de rendez-vous auprès de leur médecin traitant (par exemple lorsque leur médecin est absent), alors qu'elles ont un problème de santé qui nécessiterait d'avoir une consultation médicale dans les 24 à 48 heures.

Comment?

Les personnes concernées peuvent se diriger vers leur pharmacien ou vers leur infirmier, ou appeler le 15.

Si la demande correspond à un problème de santé nécessitant d'avoir une consultation médicale dans les 24 à 48 heures, la demande sera orientée vers un médecin du territoire assurant les consultations de soins non programmés pour le compte de la CPTS.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, ENVIRONNEMENT

BON PLAN: VOS DÉBRIS DE TAILLE TRANSFORMÉS EN COPEAUX!



Vous voulez un beau jardin?

Alors notez la date du samedi 10 décembre prochain, de 9 h 30 à 12 h. Apportez vos branchages et autres débris de taille sur le site des services techniques* de la commune : ils seront broyés et vous récupérerez les copeaux pour pailler votre jardin.

Cette animation est gratuite. Merci aux services techniques!

* Le site des services techniques est situé 1 allée des Pierres Rousses, secteur Arthon en Retz.

PRÉSERVATION DE LA FORÊT DE PRINCÉ : UN PERMIS DE CUEILLETTE DE CHAMPIGNONS INSTAURÉ DÈS CETTE SAISON

Plusieurs propriétaires de la forêt de Princé ont créé l'Association de préservation de la forêt de Princé pour répondre au mieux à leurs obligations de gestion durable de ces espaces forestiers et rappeler leur caractère privé. Parmi les actions mises en œuvre : l'instauration d'un permis de cueillette de champignons, qui prend effet cette saison.

Pourquoi un permis de cueillette de champignons?

La forêt de Princé est entièrement privée. Au fil des années, la fréquentation par le public, qui était tolérée sur certaines parcelles par les propriétaires, s'est accrue. Elle a entraîné des pratiques allant à l'encontre de la gestion forestière durable, que les propriétaires se sont engagés, auprès de l'administration, à assurer. Il est courant de constater des tassements du sol forestier par excès de piétinement, des cueillettes pléthoriques, des destructions de champignons nécessaires au biotope même s'ils ne sont pas comestibles, des clôtures forcées, le non-respect des panneaux « chasse en cours » avec des risques majeurs pour la sécurité des personnes, des cabanes réalisées avec du bois sec, la présence de chiens...

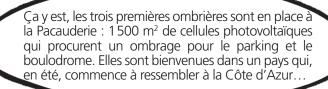
Le permis de cueillette de champignons autorise ses seuls détenteurs à avoir accès aux parcelles concernées. Le nombre de permis délivré est limité pour assurer le bon équilibre entre la quantité de champignons prélevés et les besoins de régénération de l'écosystème forestier. Les

permis sont payants pour assurer le financement d'un « kit » pour les cueilleurs (gilets, cartes d'autorisation) et d'outils d'information (site internet, panneaux...).

Enfin, la forêt se situant sur la commune de Chaumes-en-Retz, les permis de cueillette de champignons sont dans un premier temps réservés aux Calmétiens. Préservation de la biodiversité, de la faune sauvage, de la qualité de l'air, de l'eau et des sols...: les différents services rendus par la forêt sont précieux, protégeons-la. Une association en relation avec les acteurs du territoire. L'Association de préservation de la Forêt de Princé a pour objectif d'être un interlocuteur des acteurs du territoire. Elle peut également être sollicitée pour l'organisation d'événements pédagogiques en forêt, tels que des visites d'école.

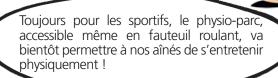
Toutes les informations sur les modalités d'obtention du permis sont accessibles sur le site : www.foretdeprince.fr.

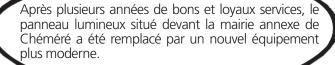
BRÈVES DE TRAVAUX



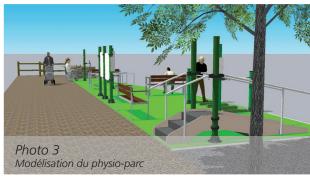
Deux nouvelles ombrières sont également prévues pour le parking bus et poids lourds de l'ancienne gare du secteur de Chéméré.

Inauguré le 15 octobre dernier en présence de Jason Verger, virtuose calmétien du BMX freestyle, le pumptrack a rencontré un franc succès auprès des jeunes et des moins jeunes. Des aménagements complémentaires auront prochainement lieu (mobilier urbain, engazonnement...).













JOURNAL DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ENFANTS

Comme vous avez pu le lire dans le bulletin municipal de juillet dernier, le Conseil Municipal des Enfants a plusieurs projets pour cette fin d'année :

- des actions de solidarité en faveur des personnes les plus démunies;
- et une parade de Noël en musique.

Les conseillers municipaux enfants se sont donc réunis à deux reprises pour travailler sur ces actions.

Pour les actions de solidarité en faveur des plus démunis

1. Ils ont choisi de s'associer à **l'opération des** boîtes de Noël pour les plus démunis qui existe sur la commune depuis guelques années. Ils sont motivés pour diffuser l'information autour d'eux : dans les écoles, dans les périscolaires, dans leurs clubs de sport... Ainsi, ils aimeraient récupérer un nombre important de boîtes en mairie. Nous comptons sur votre générosité et vous remercions par avance pour votre participation à cette opération.



Toutes les boîtes collectées seront distribuées aux Restaurants du Cœur le mercredi 14 décembre et à l'ADAPEI le mardi 20 décembre. Les enfants auront le plaisir d'aller les porter dans ces deux structures avec les membres de la commission Affaires scolaires et jeunesse.

2. En complément de cette action, le Conseil Municipal des Enfants a décidé d'organiser une collecte de jouets au profit des enfants démunis. Cette dernière se déroulera du 15 novembre au 8 décembre.



L'objectif de cette action est de collecter des jouets, des jeux et des livres en bon état afin de les distribuer à des enfants connus des CCAS ainsi qu'à des associations soutenant des enfants en difficulté.

Nous comptons là aussi sur votre générosité pour déposer vos dons dans les trois mairies. Un grand merci d'avance!

Pour la parade de Noël en musique

Le Conseil Municipal des Enfants souhaite organiser une parade de Noël en musique. Cet événement, organisé pour la toute première fois sur la commune, aura lieu le samedi 17 décembre.

La parade, composée de troupes professionnelles mais aussi d'associations locales, déambulera de la place du Relais jusqu'au parc de la Blanche en passant par l'avenue Arthus-Princé.





L'objectif fixé est très simple : donner rendez-vous aux Calmétiens pour partager la magie de Noël et faire briller les yeux des petits et des arands.

Au programme : défilé du Père Noël en calèche, fanfare, échassiers, groupes de danses...

Et bien d'autres surprises...

Après avoir assisté à la parade, vous pourrez poursuivre l'après-midi à la salle Ellipse afin de profiter des animations de Noël proposées par Chem'Loisirs.

On vous attend donc nombreux le samedi 17 décembre pour venir regarder la parade de Noël en musique.

Vous ne serez vraiment pas décus!



AGRICULTURE, VIE ÉCONOMIQUE

À CHAUMES-EN-RETZ, LES BOULANGERS NE CHÔMENT PAS...

Le monde de la boulangerie est en pleine évolution sur la commune.

Nous sommes ravis d'accueillir Valentine et Aodren à La Croquiserie, ainsi que Lauriane à L'Or des Saveurs. Nous souhaitons également une bonne installation dans leurs nouveaux locaux à Loïc et Christophe (Aux Pains Do'Retz).

La Croquiserie

Nous sommes Valentine et Aodren, les heureux repreneurs de votre boulangeriepâtisserie-sandwicherie située au cœur de votre bourg de Chéméré!

L'ouverture de notre boulangerie La Croquiserie était une évidence pour nous mais surtout une symbolique puisque c'est le lieu dans lequel nous nous sommes rencontrés et où notre histoire a débuté... Nous avons hâte d'écrire la suite à vos côtés.

Jeunes et dynamiques, notre objectif est de continuer à vous proposer des produits de qualité et diversifiés pour répondre à vos envies.

Les horaires restent inchangés, nous pourrons donc nous rencontrer:

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h30 à 19h;
- le samedi de 7h à 19h;
- le dimanche de 7 h à 13 h:
- fermeture hebdomadaire le mercredi.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook: @lacroquiserie À très vite. Valentine et Aodren La Croquiserie 3 avenue Arthus-Princé

02 40 64 77 39





Aux Pains Do'Retz

Déjà 16 ans que nous sommes installés à Arthon sur la commune de Chaumes-en-Retz.

Notre tant attendu projet de déménagement sur la place du Relais s'est enfin réalisé en juin dernier. Nous avions à cœur de vous accueillir dans



des locaux neufs et modernes afin de pouvoir vous présenter nos produits et de mettre ainsi en valeur notre travail.

La qualité de nos pains, de notre pâtisserie, et nos sandwichs



sont l'expression de notre savoir-faire. L'accessibilité, l'environnement, la centralité et le parking attenant sont aussi des atouts et font partie de la satisfaction dont vous nous faites part.

Avec toute notre équipe, nous nous efforçons de répondre aux mieux à vos attentes. Nous remercions notre clientèle pour sa fidélité et son soutien.

« Aux Pains Do'Retz » – place du Relais – 02 40 21 30 61

L'Or des Saveurs



Je m'appelle Lauriane Deslandes. J'ai 21 ans, diplômée en pâtisserie depuis quelques années. Je concrétise mon rêve en ouvrant ma propre boulangerie-pâtisserie. Stagiaire et formée par des professionnels reconnus, comme Bellouet Conseil, Stéphane Klein, j'ai eu la chance de travailler

dans des grandes maisons comme La Guérande, Christophe Rousel.

La pâtisserie est ma passion et j'envisage de développer une pâtisserie de haute qualité, de proposer un beau rayon boulangerie (baquette tradition et pains spéciaux...) et du snacking.

Je peux également réaliser toutes vos commandes spéciales, number cake, pièce montée, etc.

Je serai très heureuse de vous accueillir dans ma boulangerie située dans la zone commerciale du Butai.

« I'Or des Saveurs » – 02 40 65 48 19

Facebook: Boulangerie Pâtisserie L'Or des Saveurs



VOS ÉLUS VISITENT LES ENTREPRISES LOCALES : AQUAPRODUCTION-KINEDO

Les mercredis 21 et 28 octobre, les membres de la commission Développement économique et des conseillers municipaux ont visité l'entreprise Aquaproduction-Kinedo. Une visite enrichissante qui a permis à l'équipe municipale de découvrir une entreprise locale, dynamique et de premier plan avec un rayonnement national.

Deux sites, environ 250 salariés, nº 1 français dans la fabrication de parois de douche et des produits à la qualité reconnue. Les élus visiteurs ont aussi pu découvrir le produit phare de l'entreprise : la KineMagic, un système permettant l'installation, en moins de deux jours, d'une cabine de douche moderne à la place d'une ancienne baignoire.



NOUVEAU RESTAURANT: LA CHAUMIÈRE



Nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture du restaurant La Chaumière situé sur la place du Relais, ouvert du lundi au vendredi depuis début octobre. Nous vous proposons un service de restauration et bar.

Au menu : une formule ouvrière, basée sur des produits de terroir, des plats en sauce sans oublier nos viandes grillées, un service à emporter sera aussi proposé pour les personnes avec un temps de pause réduit. Un bar et une grande terrasse sont à disposition pour consommer à votre souhait, softs, cafés, bières et vins.

Nous organiserons des soirées afin de proposer une animation pour dynamiser le bourg, guinquettes, soirées à thèmes et couverture d'événements sportifs. Nous vous proposons aussi la possibilité de privatiser le lieu pour des événements privés.

Au plaisir de vous accueillir, Yannick et Thomas – la-chaumière@outlook.fr – 02 40 64 65 29

LA POZ: BAR À BIÈRES ET SHOP

Ouverture des portes le jeudi 17 novembre 2022 à 16h30.

Large choix de bières belges et locales, accompagné d'un assortiment de planches, saucissons.

La Poz Snack (menu déjeuner).

Vente à emporter, coffrets cadeaux (bières, vins et spiritueux).

Événements sur toute l'année (groupe de musique, karaoké, concours de pétanque et palet...).

Salle privative sur réservation pour vos soirées en famille ou entre amis, séminaires.

Location de tireuse à bière.

Le 1er dimanche, rassemblement de Ferrari sur le parking. Diffusion du match d'ouverture de la coupe du monde.

Toute l'équipe vous attend pour une petite « POZ ».

Dans la zone du Butai à Chaumes-en-Retz.

06 31 69 29 11

www.barlapoz.hubside.fr



VIVE LES PAPILLES, UN NOUVEAU FOOD TRUCK SUR LA COMMUNE

Que ce soit au travail ou à la maison, Sarah, propriétaire du food truck Vive les Papilles, vous propose des repas équilibrés et sains à partir de produits locaux.

Sur le secteur de La Sicaudais, place Sainte-Victoire, le vendredi soir, ainsi que le lundi midi sur le secteur de Chéméré, sur le parvis de l'église.

07 82 89 09 94 – sarahvivelespapilles@gmx.fr

Facebook : Sarah Vive les Papilles



AGRICULTURE, VIE ÉCONOMIQUE

LE JARDINISTE – CRÉATEUR DES JARDINS DE DEMAIN



« Le saviez-vous, "Jardiniste" est un terme de l'ancien français désignant la "personne qui dessine des jardins" ».

Le Jardiniste est aussi une société de paysagistes engagés pour la création et l'aménagement de nos espaces de nature, tout en tenant compte des problématiques actuelles.

Notre engagement pour créer « les Jardins de Demain » est la promesse de créer des espaces de vie extérieurs pensés par notre bureau d'études, respectueux de l'environnement et de la biodiversité. Cela se traduit notamment par l'utilisation de

matériaux locaux, durables et naturels.

Nous sommes à l'écoute de vos envies pour vous accompagner dans la conception, la réalisation et l'entretien de vos espaces de vie extérieurs.

Jean-Baptiste Biette (Bel Air) – 06 31 81 89 30 / 02 51 18 48 30 – contact@le-jardiniste.fr

www.le-jardiniste.fr – Facebook : Le Jardiniste – Créateur des Jardins de Demain

Instagram: lejardiniste44

LAETITIA POULAIN : MASSAGE BIEN-ÊTRE ET SOINS AUTOUR DE LA MATERNITÉ

Praticienne en massages bien-être et soins autour de la maternité, basée à Chaumesen-Retz, je me déplace à domicile sur le pays de Retz.

Je vous accompagne pour une naissance et un postnatal tout en douceur en complémentarité avec les préparations à l'accouchement et suivi post-partum que peuvent proposer les différents professionnels de santé.

Mesdames, je vous propose un accompagnement périnatal grâce à l'incroyable pouvoir du toucher : massage bien-être, réflexologie plantaire périnatale, serrage de bassin.

Chers parents, je vous propose de transmettre le toucher nourrissant et bienveillant à votre/vos enfant(s) de 0 à 12 mois grâce aux ateliers de massage bébé.

07 66 78 18 46 – www.massagefemmeenceinte.com



UNE BOUCHERIE OUVERTE TOUS LES JOURS

Après 7 ans dans leur boucherie-charcuterie à Pornic, Virginie et Guillaume Herrick se donnent un nouveau défi : rouvrir aux clients la charcuterie du bourg, Au Faisan de Retz, rachetée début avril et la transformer en boucherie.

Vous retrouverez Virginie sur les marchés de Chéméré le mardi matin, à La Sicaudais le jeudi matin, à



Sainte-Pazanne le vendredi matin et le samedi matin aux Moutiers-en-Retz.

Mais depuis la mi-octobre, Guillaume ouvre la boutique du Faisan de Retz tous les matins, au 8 rue du Cheval Blanc, accessible avec des places de parking dédiées, à deux pas de la mairie. La boutique sera ouverte du mardi au samedi de 9hà 13h.

Le Faisan de Retz, charcuterie réputée créée par la famille Vilain, devient une boucherie-charcuterie, avec ses plats du jour, en vous proposant des produits de qualité. 02 40 21 30 62.

BIBLIOTHÈQUES DE CHAUMES-EN-RETZ

Vente de jeux de société en novembre

Suite à un tri effectué cet été dans la ludothèque, nous vous proposons de donner une 2^e vie aux jeux en les achetant au prix unique de 2 €.

Dans les 3 bibliothèques, aux horaires d'ouverture, jusqu'à rupture des stocks.



Le mois des tout-petits : jeux de société petite enfance, dimanche 6 novembre à 10 h

Découvrez des jeux de société adaptés aux plus jeunes (moins de 4 ans).

Public: parents et enfants.

Gratuit sur réservation :

bibliotheques@chaumesenretz.fr 07 64 61 84 32

L'Aqueduc – secteur Arthon.

Conférence La place et usages des écrans : jeudi 17 novembre à 20 h, animée par Fragil

L'association Fragil vous propose de réfléchir ensemble à la place qu'occupent les écrans dans le quotidien et dans la vie des enfants. À travers divers ateliers, nous répondrons à vos questions et nous interrogerons sur les dangers, les avantages et les règles qu'implique l'utilisation des appareils numériques par les plus jeunes.

Public: parents d'enfants et/ou d'adolescents, et professionnels. Durée : 2 heures.

Gratuit sur réservation:

bibliothegues@chaumesenretz.fr - 07 64 61 84 32 Salle de L'Aqueduc – secteur Arthon.

Lectures animées : Boucle d'Or et compagnie

Croquez nos histoires à partir d'albums, comptines, et tapis de lecture.

Un moment privilégié que vous partagerez avec votre enfant, les livres et notre équipe.

Public : enfants de 0 à 3 ans. Durée : 30 minutes.

Gratuit sur réservation :

bibliotheques@chaumesenretz.fr – 07 64 61 84 32

- samedi 19 novembre à 9h45 à la bibliothèque Le Marque-Page – secteur Chéméré;
- vendredi 25 novembre à 9h30 à la bibliothèque L'Aqueduc – secteur Arthon;
- samedi 26 novembre à 9 h 30 à la bibliothèque Le Plan d'Eau – secteur La Sicaudais.

Animations « bébés lecteurs »

La bibliothèque Le Marque-Page (Chéméré) propose le premier vendredi du mois des histoires et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou leur assistante maternelle.

Première date : vendredi 2 décembre à 9 h 30.

Gratuit sur réservation :

bibliotheques@chaumesenretz.fr - 07 64 61 84 32

Ateliers créatifs

Dimanche 18 et mercredi 21 décembre à 10 h.

Animés par Corinne, bénévole de l'ABCdaire.

Sur le thème de Noël, confectionnez un marquepage, un menu et/ou une carte de vœux.

Public : enfants à partir de 6 ans.

Gratuit sur réservation :

bibliotheques@chaumesenretz.fr

07 64 61 84 32

Bibliothèque Le Marque-Page – secteur Chéméré.

DES NOUVELLES DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE CHAUMES-EN-RETZ



Depuis le mois de mars 2022, l'UNC de Chéméré et celle d'Arthon en Retz ont fusionné pour créer l'Union Nationale des Combattants de Chaumes-en-Retz.

Un nouveau bureau a donc été élu. Nous sommes aujourd'hui 62 adhérents (anciens combattants, militaires ayant participé à des opérations extérieures, soldats de France, veuves d'anciens combattants).

Si vous aussi vous partagez nos valeurs : sens national, droiture morale, solidarité humaine, respect de la mémoire combattante, venez nous rejoindre.

Renseignements possibles auprès de la mairie de Chaumes-en-Retz ou au 06 98 48 21 39.

La municipalité et l'UNC Chaumes-en-Retz tiennent à rendre un hommage sincère à M. Rémi Bichon, ancien président de l'UNC Chéméré, qui nous a quitté le mois dernier.

NOVEMBRE

Vendredi 11 novembre

10 h 30 : cérémonie du 11 novembre, rendez-vous devant la mairie principale, départ vers le cimetière secteur Arthon à 10 h 45.

Samedi 12 novembre

20 h 30 : théâtre, La clé d'or, théâtre de l'Étoile (A).

Jeudi 17 novembre

20 h : conférence La place et usages des écrans, Fragil et Bibliothèques, salle de l'Aqueduc (A), gratuit.



Vendredi 18 novembre

Tournoi de volley-ball, **USC Volley**, complexe sportif de la Pacauderie (C).

Samedi 19 novembre

20 h 30 : théâtre, **La clé d'or**, théâtre de l'Étoile (A).

Dimanche 20 novembre

15 h: théâtre, **La clé d'or**, théâtre de l'Étoile (A).

Samedi 26 novembre

- Repas du Téléthon, salle Ellipse (C), réservation des repas possible en mairie.
- 20 h 30 : théâtre, **La clé d'or**, théâtre de l'Étoile (A).

Dimanche 27 novembre

– Randonnée au profit du Téléthon, **Étoile du Randonneur**, rendez-vous complexe des Chaumes (A).

A = secteur Arthon; C = secteur Chéméré; LS = La Sicaudais.

Dimanche 27 novembre (suite)

- 10h-18h : marché de Noël, OGEC Notre-Dame, salle Ellipse (C).
- 15 h : théâtre, **La clé d'or**, théâtre de l'Étoile (A).
- 16h : conférence Promesse sur brique, municipalité, salle du Plan d'eau (LS), entrée gratuite.



DÉCEMBRE

Samedi 3 décembre

20 h 30 : théâtre, **La clé d'or**, théâtre de l'Étoile (A).

Dimanche 4 décembre

Marché de Noël, APEA Jean Monnet, complexe des Chaumes (A).

Samedi 10 décembre

9h30-12h: atelier broyage, services techniques (A).

Dimanche 11 décembre

Théâtre, C'est-à-dire, **Téléthon**, théâtre de l'Étoile (A).

Vendredi 16 décembre

Théâtre, **Arthé Compagnie**, théâtre de l'Étoile (A).

Samedi 17 décembre

- 13 h 45-15 h 45 : parade de Noël, **Conseil Municipal** des Enfants, départ place du Relais jusqu'au parc de la Blanche.
- Animations de Noël, **Chem'Loisirs**, salle Ellipse (C).
- Théâtre, **Arthé Compagnie**, théâtre de l'Étoile (A).

Dimanche 18 décembre

– Théâtre, **Arthé Compagnie**, théâtre de l'Étoile (A).

JANVIER

Samedi 14 janvier

10 h 30 : vœux du maire, salle Ellipse (C).